



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA LUTTE ADAPTÉE 2023 31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril



Complexe Sportif  
de Pech Meja  
Balaruc-les-Bains

Soutenu par



# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Balaruc les Bains

Venir à Balaruc les bains

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Autorisation de droit à l'image

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements



## Mots d'accueil

Chers lutteurs, éducateurs et accompagnants,

Le Centre Olympique Balarucois est heureux de vous inviter à ce championnat de France para lutte adaptée, qui se déroulera à Balaruc les Bains au complexe Pech Meja les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2023.

Un grand merci aux bénévoles du club, à l'association de la Vallée de l'Hérault, au foyer Jean PIAGET de Frontignan, au comité régional d'Occitanie de Lutte, aux partenaires publics et privés, et à la ville de Balaruc les Bains sans qui ce championnat de France ne serait possible.

Nous vous attendons nombreux à Balaruc les Bains.

Sportivement,



**Sandrine JACQUET**  
Présidente du COL

Balaruc-les-Bains est heureuse et fière d'accueillir, les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2023, le Championnat de France de para lutte adaptée et tous ses compétiteurs.

Je tiens à remercier pour cela le club « Centre Olympique Balarucois » et tout particulièrement sa présidente Sandrine Jacquet et son équipe, qui œuvrent depuis de nombreuses années pour le développement de ce sport au sein de la première station thermale de France. L'accueil de la compétition la plus prestigieuse au plan national, vient récompenser ce travail.

Nous retrouvons cette dynamique, dans toutes les actions et les manifestations mises en place par le Centre Olympique Balarucois.

Depuis de nombreuses années, le club balarucois œuvre en faveur d'une plus grande visibilité du sport adapté. Ce premier grand rendez-vous de la saison 2023 permet à Balaruc d'être, pendant 2 jours, la capitale nationale de la « para lutte adaptée ».

La compétition se déroulera dans la salle dédiée à ce sport au sein du complexe sportif de Pech Meja. Une installation qui a d'ailleurs été retenue par le Comité Olympique Paris 2024 comme Centre de Préparation.

J'espère qu'au cours de ce week-end, vous prendrez un peu de temps pour découvrir notre station et que vous y reviendrez pour, pourquoi pas, une escale thermale ou de bien-être.

Je souhaite à tous les compétiteurs un superbe championnat et que les meilleurs gagnent.



Gérard Canovas

Maire de Balaruc-les-Bains

## Bienvenue à Balaruc les Bains

Entre garrigues et étendues d'eau, Balaruc-les-Bains jouit d'un environnement exceptionnel.

Balaruc-les-Bains est une source inépuisable de bienfaits. Thermalisme, bien-être, plages en bordure de lagune, nautisme, trouvent leur écho dans la douceur de vivre qui caractérise la première station thermale de France.

Depuis 2008, afin d'accompagner le développement de l'activité thermique, Balaruc-les-Bains investit pour renouveler sa qualité urbaine. Cadre de vie, tourisme, enfance et jeunesse, sport et culture, environnement, cohésion sociale, développement économique : la Ville s'engage dans tous les domaines qui participent à l'épanouissement de Balaruc-les-Bains et au bien-vivre de ses habitants et de ses visiteurs.

Le sport est au cœur de cette dynamique. La Ville affiche son ambition en la matière : permettre à chacun de faire du sport dans les meilleures conditions et soutenir le tissu associatif qui contribue au rayonnement de Balaruc-les-Bains. Pour ce faire, de nombreux travaux ont été réalisés avec notamment la création et la rénovation d'équipements publics dédiés aux sports. La volonté fortement affirmée de faire du sport un acteur essentiel du développement citoyen, mais également touristique et économique, a contribué à dessiner la ville d'aujourd'hui. Une dynamique qui a été récompensée : deux des installations sportives municipales ont été sélectionnées par le Comité Olympique comme centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

D'autres politiques sportives se font également jour, notamment vers le sport santé bien-être en partenariat avec les Thermes de Balaruc-les-Bains, pour une ville encore plus sportive. Le projet est de construire pour Balaruc-les-Bains, une véritable identité autour du sport, de la santé et du bien-être.

Celle-ci est déjà présente et se renforce depuis des années, grâce à de nouvelles infrastructures et de nouvelles propositions. Balaruc-les-Bains a l'ambition de proposer un endroit unique où il est possible de réaliser une activité physique, de récupérer et se soigner dans des conditions privilégiées.

Ce projet s'intégrant dans un territoire exceptionnel autour du bassin de Thau pour la pratique des activités physiques en nature, s'adresse à un large public, dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques. La première Maison Sport Santé de l'Hérault a ainsi ouvert ses portes à Balaruc-les-Bains. Celle-ci vise à accompagner la population vers un retour à la santé par la pratique sportive.

## Venir à Balaruc les Bains



Complexe Pech Méjà (Boulodrome)  
Rue de la Douane  
34540 BALARUC LES BAINS

### En voiture

- Sortie Autoroute N°33 - SETE

### En train/TGV

- Gare de Sète à 7 Km

### En avion

- Aéroport Montpellier à 35 Km

# Comité d'organisation local

**Présidente du COL**

**Madame JACQUET Sandrine**

**Présidente du Centre Olympique Balarucois Lutte**

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Yoann CABROL
<b>Secrétaire général</b>	Philippe PARDON
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Cédric POLYN
<b>Commission Sportive</b>	Philippe PARDON
<b>Commission Médicale</b>	Philippe PARDON
<b>Commission Restauration</b>	Sandrine JACQUET
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Yoann CABROL
<b>Commission Communication</b>	Marion URBIN
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Sandrine JACQUET
<b>Commission Développement Durable</b>	Marion URBIN

<b>Cadre technique national para-lutte adaptée</b>	Alexandre STEUX alexandre.steux@sportadapte.fr
<b>Délégué technique fédéral du championnat</b>	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale para-lutte adaptée</b>	Alexandre BORG Alexandre_borg@yahoo.fr



**COL France para-lutte adaptée 2023**  
**CENTRE OLYMPIQUE BALARUCOIS LUTTE**  
**M. PARDON Philippe**

27 impasse des Hortensias  
34110 FRONTIGNAN

**06.87.15.08.44 – ppardon@wanadoo.fr**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 31 mars 2023

14h30 - 16h00	Accueil des délégations au Complexe Pech Meja (Boulodrome)
16h00 - 18h00	Visite médicale et pesée au complexe Pech Meja (Boulodrome)
18h00 – 18h45	Réunion technique au complexe Pech Meja (Boulodrome)
19h00 – 19h45	Réception pour les officiels au complexe Pech Meja (Club HOUSE Boulodrome)
20h00 - 23h00	Repas de Gala au Gymnase Pech Meja

## Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023

08h30 - 9h00	Échauffement collectif au complexe Pech Meja (Boulodrome)
09h00 - 9h25	Cérémonie d'ouverture au complexe Pech Meja (Boulodrome)
9h30 - 12h00	Compétition au complexe Pech Meja (Boulodrome)
12h00 - 13h30	Déjeuner au Gymnase Pech Meja
14h00 – 17h00	Compétition et remise des récompenses au complexe Pech Meja (Boulodrome)
À partir de 17h	Distribution des paniers repas au complexe Pech Meja (Boulodrome)

**Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.**

# Informations générales

***DONNÉ À TITRE D'EXEMPLE - À ADAPTER À VOTRE CHAMPIONNAT***



**Retour des inscriptions au plus tard le 24 février 2023.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 31 mars 2022 de 14h30 à 16h00  
Complexe Pech Meja (Boulodrome)  
Rue de la Douane – 34540 BALARUC LES BAINS**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la para-lutte adaptée en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 12h à 13h30 le samedi midi.

Ils auront lieu au :

**Gymnase Pech Meja  
Rue de la Douane – 34540 Balaruc les Bains**

La soirée de gala du vendredi soir aura lieu :

**Vendredi 31 mars 2023 à partir de 20h**  
**Gymnase Pech Meja**  
**Rue de la Douane – 34540 Balaruc les Bains**

Les paniers repas du samedi soir seront distribués :

**Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à 17h00**  
**Complexe Pech Meja (Boulodrome)**  
**Rue de la Douane – 34540 BALARUC LES BAINS**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale (médecin et poste de secours) sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para-lutte adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para-lutte adaptée

### Modalités d'inscription

Le championnat de France para-lutte adaptée relève du règlement para-lutte adaptée FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para-lutte adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite au cas où la région, la zone ou le département d'origine n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN para-lutte adaptée FFSA en charge de la partie informatique – **José BOYER** – [joseboy@hotmail.com](mailto:joseboy@hotmail.com) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 24 février 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **24 février 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para-lutte adaptée – **Alexandre BORG** – et le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

**Vendredi 31 mars 2023 à 18h15**  
**Complexe Pech Meja (Boulodrome)**  
**Rue de la Douane – 34540 BALARUC LES BAINS**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [alexandre\\_borg@yahoo.fr](mailto:alexandre_borg@yahoo.fr).

## Échauffement et compétition

Un échauffement collectif le samedi 1<sup>er</sup> avril à partir de 8h30 jusqu'à 9h.

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Juniors (-18 ans)	Séniors (18 ans et +)	Vétérans (35 ans et +)
<b>2022 – 2023</b>	2009 à 2007	2006 - 2005	2004 et avant	1987 et avant

Surclassement : Il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure. Un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription.

## Catégories de poids

Jeunes (- 16 ans)		Juniors, Séniors et Vétérans	
FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN
-35 kg	-35 kg	-45 kg	-45 kg
-40 kg	-40 kg	-50 kg	-50 kg
-45 kg	-45 kg	-55 kg	-55 kg
-50 kg	-50 kg	-60 kg	-60 kg
-55 kg	-55 kg	-70 kg	-70 kg
-60 kg	-60 kg	-80 kg	-80 kg
-65 kg	-65 kg	-90 kg	-90 kg
-70 kg	-70 kg	+90 kg	+90 kg
-80 kg	-80 kg		
+80 kg	+80 kg		

## Engagements

La CSN et le COL vous proposent de faire vos engagements nominatifs via fichier Excel. Vous pouvez le télécharger en utilisant le lien suivant :

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/12Ye6nC\\_kj-8-HErMDYcpgmcMY3LHL\\_TMujKfowryp6E/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/12Ye6nC_kj-8-HErMDYcpgmcMY3LHL_TMujKfowryp6E/edit?usp=sharing)

Vous devrez renvoyer ce document rempli au COL à l'adresse suivante : [ppardon@wanadoo.fr](mailto:ppardon@wanadoo.fr)



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **24 février 2023**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

M. PARDON Philippe

27 impasse des Hortensias - 34110 FRONTIGNAN

06.87.15.08.44 – ppardon@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>25€</b>		<b>...€</b>
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>8€</b>		<b>...€</b>
<b>Repas de gala du vendredi soir</b>	<b>16€</b>		<b>...€</b>
<b>Repas du samedi midi</b>	<b>16€</b>		<b>...€</b>
<b>Panier repas du samedi soir</b>	<b>8€</b>		<b>...€</b>
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b> <b>...€</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **C.O.B - FRANCE PARA-LUTTE ADAPTEE 2023**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature

# Demande de dérogation individuelle

***Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Alain – DEJEAN - Alain.Dejean@sportadapte.fr.***

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para lutte adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para lutte adaptée à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

représentant légal de M./M<sup>me</sup> ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para lutte adaptée à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

## **Autorisation de droit à l'image (mineurs)**

Je soussigné Mme, M.....

Né(e) le : ...../...../..... à .....

Demeurant à .....

Représentant légal de .....

Autorise

N'autorise pas

le photographe ou le vidéaste désigné par le comité d'organisation locale du championnat de France para lutte adaptée 2023, à photographier, filmer, reproduire et exploiter mon image dans le cadre de cet événement.

Autorisation établie le .....

A .....

Signature du représentant légal :

## **Autorisation de droit à l'image (majeurs)**

Je soussigné Mme, M.....

Né(e) le : ...../...../..... à .....

Demeurant à .....

Autorise

N'autorise pas

le photographe ou le vidéaste désigné par le comité d'organisation locale du championnat de France para lutte adaptée 2023, à photographier, filmer, reproduire et exploiter mon image dans le cadre de cet événement.

Autorisation établie le .....

A .....

Signature du représentant légal :

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Philippe PARDON – COL France para lutte adaptée 2023**  
**CENTRE OLYMPIQUE BALARUCOIS**  
**27 Impasse des Hortensias – 34110 FRONTIGNAN**  
**06.87.15.08.44 – ppardon@wanadoo.fr**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le 24 février 2023 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès

PLACES DE STATIONNEMENT GRATUITES À PROXIMITÉ.

- P1** 42 places  
Centre Nautique Manureva
- P2** 45 places  
Centre Culturel «Le Piano-Tiroir»
- P3** 40 places  
Avenue de la Pinède
- P4** 100 places  
Avenue de la Gare



VILLE DE BALARUC-LES-BAINS

## STATIONNEMENT COMPLEXE SPORTIF

Pech Méja



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Ibis Sète Balaruc les B.</b>	3 Avenue de la Pinede, 34540 Balaruc-les-Bains	Chambre avec 1 lit double A partir de 76,50 €/nuit	1 KM
<b>Village vacances Lo Solehau Balaruc-les-Bains</b>	2150 re du Mont Saint-Clair, 34540 Balaruc-les-Bains	Chambre avec 1 lit double A partir de 80,00 €/nuit	1 KM
<b>Première Classe Sète - Balaruc le Vieux</b>	Zone Commerciale La Barrière, 34540 Balaruc-le-Vieux.	Chambre Standard À partir de 36,00 €/nuit	2,2 KM
<b>Campanile Sète - Balaruc le Vieux</b>	Zone Commerciale La Barrière, 34540 Balaruc-le-Vieux.	Chambre Standard À partir de 65,00 €/nuit	2,2 KM
<b>Kyriad Sète - Balaruc le Vieux</b>	Zone Commerciale La Barrière, 34540 Balaruc-le-Vieux.	Chambre Standard À partir de 63,00 € /nuit	2,2 KM
<b>Brit Hôtel Essentiel Sète / Balaruc le Vieux</b>	Zone Commerciale La Barrière, 34540 Balaruc-le-Vieux.	Chambre Standard À partir de 40,00€ / nuit	2,2 KM
<b>B&amp;B Hôtel Sète</b>	60 Quai du Bosc 34200 Sète	Chambre Standard À partir de 50,00 € / nuit	6,4 KM
<b>Ibis Budget Sète</b>	Avenue du Marchal Juin 34200 Sète	Chambre Standard À partir de 62,00 € / nuit	7,8 KM



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux

